

## Commune d'Aspremont

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS  
 PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Porter à connaissance

Carte de la voirie



28 DEC. 2018

Pour le Préfet,  
 La Secrétaire Générale

*(Signature)*

Françoise TAHERI

1:10 000

Décembre 2018

PRESCRIPTION du PPRIF : 05 juin 1996

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : (...)

ENQUETE PUBLIQUE : du (...) au (...)

APPROBATION du PPRIF : Arrêté du (...)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
 ALPES-MARITIMES  
 SERVICE DEPLACEMENTS-RISQUES-SECURITE



### Voirie

- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite sans issue

### Limite de commune d'Aspremont



0 250 500 750 1 000 Mètres

Sources :  
 - Fond cartographique SCAN 25 © IGN 2016  
 - Voirie BD Topo © IGN 2016  
 - Limite communale PCI (DGI 2016)

